

Image not found or type unknown



Un salarié peut-il cumuler plusieurs emplois ?

Conseils pratiques publié le **15/05/2012**, vu **824 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le cumul de plusieurs activités salariées est possible dès lors que plusieurs obligations sont respectées. Celles-ci varient suivant votre statut : salarié du secteur privé, fonctionnaire ou travailleur indépendant.

[Lire la suite](#)